



THÉMATIQUE

Droit à l'image : *Que doivent savoir les associations sportives ?*

Intervenant : Antonio Fonseca, Coordinateur
du Pôle vie associative fédérée de la FSGT

VISIOCONFÉRENCE

Mardi 29 Novembre 2022, de 18h30 à 19h30

Pour participer, c'est par [ici](#)

Avec la place grandissante du numérique et de la communication, les associations sportives sont amenées à capter, à produire et à diffuser des images où peuvent apparaître leurs adhérents, leurs bénévoles et/ou salariés et même des tierces personnes. En matière de droit à l'image, les associations sportives doivent connaître et respecter un certain nombre de règles, à défaut, elles peuvent être confrontées à des procédures judiciaires.

Ce 2ème rendez-vous de la vie associative de la saison vise à répondre aux questions que chaque responsable associatif peut se poser en matière du droit à l'image.

Le Pôle de la vie associative fédérée (PVAF) de la FSGT propose des rendez-vous en visioconférence sur des sujets qui concernent la vie associative sportive. Ces rendez-vous associatifs et interactifs s'adressent en particulier aux responsables des clubs affiliés, des comités et ligues FSGT.

